

JUN 2015 - N°2

TRAIT D'UNION

VOTRE BULLETIN
D'INFORMATION MUNICIPALE

OBJAT
100% GAILLARDE



SOMMAIRE

- 03** Édito du Maire
- 04** Le dossier : Coup d'envoi de 2 projets structurants majeurs pour l'avenir
 - RD 901 : demain, un axe urbain sécurisé et accueillant
 - Restructuration de l'École Élémentaire Michel SIRIEZ
- 06** La vie des commissions municipales
 - 06 - 07** Finances
 - 08 - 09** Enseignement
 - 10** Commerce, Foires, Artisanat
 - 11** Associations, Sports
 - 12 - 14** Culture, Animations
 - 15 - 16** Travaux
 - 17 - 18** Développement durable, Jumelage, Environnement et Cadre de vie
 - 19** Maison de l'enfance et de la jeunesse
- 20** Médiathèque
- 21** Tourisme
- 22 - 23** Rétrospective : Temps forts du 1^{er} semestre 2015
- 24** Objet se souvient !
- 25** Paroles d'Élus
- 26** En bref
- 27** Agenda



“ Chères Objatoises, Chers Objatois,

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau TRAIT D'UNION d'information municipale, lien indispensable entre les concitoyens et les élus. Il permet de vérifier et de constater **que l'on fait ce que l'on dit et que l'on dit ce que l'on fait.**

La commune d'Objat, comme toutes les collectivités de France, n'échappe pas à la tempête économique qui oblige tous les citoyens à se poser de nouvelles questions et à s'adapter sans cesse. En effet, notre société est en pleine mutation et réorganisation. La solidarité entre les collectivités a et aura ses limites : **comment faire autant avec moins ?**

L'adaptation et l'anticipation font partie des premières missions essentielles des élus :

- comment garantir un service public de proximité ?
- quelles évolutions envisager pour l'économie locale ?
- comment appréhender les nouveaux modes de vie et de travail avec le déploiement des nouvelles technologies (Internet par exemple) et comment intégrer ces nouvelles données en termes d'aménagement du territoire ?
- comment garantir la cohésion sociale ?

Toutes ces questions conditionnent et orientent l'action de la municipalité objatoise, parce que nous voulons, sereinement, inscrire notre commune dans l'Avenir.

Je m'emploie à être le manager de la collectivité, accompagné par le Conseil Municipal qui doit faire des choix et prendre des décisions courageuses, constructives et toujours dans l'intérêt général. L'équipe des élus et des agents territoriaux, complémentaires et efficaces, travaille de concert à améliorer le bien-être des Objatois et à faire perdurer « **Objat, ville à la campagne** ».

Plus que jamais, chacun doit être acteur de son territoire et non spectateur, c'est la raison pour laquelle je vous invite à venir me rencontrer, si vous le souhaitez. Mon bureau vous est ouvert. Je suis à votre écoute.

Dans ce TRAIT D'UNION, vous trouverez, je l'espère, les réponses à vos questions et en particulier à cette question : où en sommes nous de nos engagements ?

Fier de mes racines, conscient de ma mission, j'agis au quotidien pour l'Avenir d'Objat.

Philippe VIDAU
Maire d'Objat
Vice-président de l'Agglo de Brive
en charge du développement
économique et du tourisme



COUP D'ENVOI DE 2 PROJETS STRUCTURANTS MAJEURS POUR L'AVENIR

A partir de juin débutent deux chantiers importants : **l'aménagement de la RD 901, plus communément appelée « Route de Brive »**, afin de faciliter les conditions de circulation et la sécurité des usagers dans un environnement amélioré et la **restructuration de l'École Élémentaire Michel Siriez** pour permettre de bonnes conditions d'enseignement.

RD 901 : Demain, un axe urbain sécurisé et accueillant

Située à l'entrée de la commune, en venant de Brive, la RD 901 est un axe stratégique emprunté quotidiennement par plus de 12 000 véhicules. Cette route remplit à la fois un rôle de desserte locale mais aussi un rôle de liaison vers le nord de la grande agglomération.

Afin d'améliorer le confort de vie de ses habitants, la commune a souhaité aménager la RD 901, en un axe urbain, sécurisé et accueillant. Réalisé avec l'appui du Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, ce chantier d'envergure pluriannuel se déroulera en 3 tranches.

Tranche 1 : avenue Raymond Poincaré du Carrefour Henri de Jovenel au départ de l'avenue Roger Chassaing

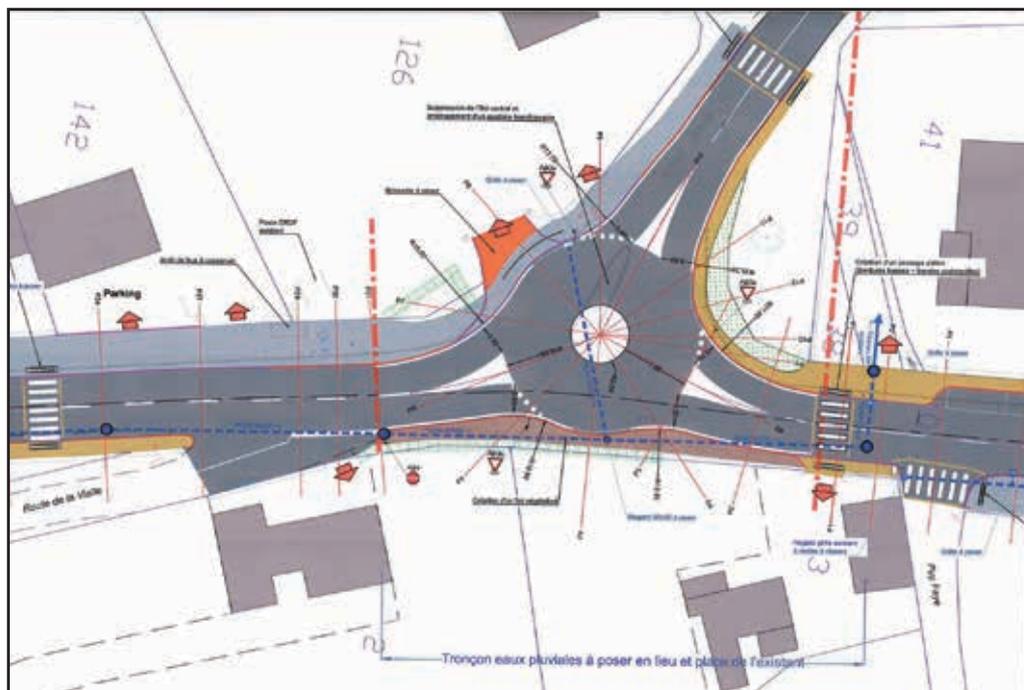
Programmés de Juillet à Novembre, les travaux consistent à réaliser l'enfouissement des réseaux (lignes électriques et téléphoniques, éclairage public), la réfection du

réseau d'eaux pluviales, les aménagements de surface (cheminement des piétons, mise aux normes notamment pour les personnes à mobilité réduite), la réalisation de stationnements devant les habitations et la réfection de la chaussée. Cet aménagement sera complété par la création d'un carrefour giratoire, situé au croisement de la route de la Pontherie et de l'avenue Georges Pompidou, pour favoriser le trafic et améliorer la sécurité. Un mini giratoire franchissable sera également créé au carrefour Jovenel, afin d'assurer une meilleure fluidité de la circulation.

Les travaux d'assainissement pour les eaux usées et potables seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Au cours de cette phase de l'opération, la route ne sera pas coupée à la circulation. Des dispositions spécifiques seront prises pour bien signaler la modification temporaire de circulation et réduire la vitesse.

Une réunion d'information et d'échanges sera organisée avec l'ensemble des riverains jeudi 2 juillet à 18 h 30 à la Mairie.



**Montant des travaux :
2,3 millions €**

LES 3 TRANCHES CLÉS DU CHANTIER DE LA RD 901

- 1 - Avenue Raymond Poincaré du carrefour Henri de Jovenel au départ de l'avenue Roger Chassaing
- 2 - Avenue Raymond Poincaré du carrefour giratoire Henri de Jovenel à l'avenue du Général Duché et la rue du Parc
- 3 - Avenue Roger Chassaing

Restructuration de l'École Élémentaire Michel SIRIEZ

Les travaux de restructuration et de rénovation de l'école élémentaire ont débuté le 1^{er} juin. Ils ont pour objectif d'améliorer la sécurité, faciliter la communication et la gestion quotidienne, rationaliser les coûts de fonctionnement tout en optimisant les performances énergétiques du bâtiment. Les enfants du primaire seront accueillis dans un bâtiment unique au lieu des deux actuellement en service.

Suite à appel d'offres, l'équipe municipale a arrêté son choix sur le cabinet d'architecte DELPECH qui a proposé et adapté les plans retenus en concertation avec les élus, les enseignants, les parents d'élèves et les agents concernés.

UN PROJET EN 3 ÉTAPES

- 1 - Construction d'un nouveau préau
- 2 - Création de 2 classes et rénovation des classes existantes
- 3 - Aménagement du parking de la Cour des Marchandises

Réalisés pour la plupart avec des entreprises locales, les travaux s'achèveront dans un an, pour la rentrée 2016.

Construction d'un nouveau préau et création de 2 nouvelles classes

Durant les vacances d'été 2015, un nouveau préau, dimensionné pour abriter la totalité des élèves, sera construit et disposera d'une toiture végétalisée, afin d'offrir un meilleur confort thermique été comme hiver. Dans le même temps, deux classes seront créées au rez-de-chaussée, sur l'emplacement du préau actuel.

La rénovation des classes débutera également en juillet, sur une durée d'un an, avec la réhabilitation du chauffage et de l'installation électrique, la réalisation des revêtements, l'installation de faux plafonds et d'une isolation phonique et thermique.

L'organisation du chantier a été pensée afin d'impacter le moins possible la vie scolaire. Les gros travaux s'effectueront durant les vacances scolaires et chaque classe sera rénovée l'une après l'autre par bloc, afin de permettre la continuité de l'enseignement au cours de l'année.



Création d'un parking sur l'ancienne Cour de Marchandises SNCF



Une 3^{ème} phase de travaux prévoit également la création d'un parking sur l'ancienne Cour de Marchandises SNCF (anciennement parking SNCF), devenue désormais propriété communale, pour permettre de déposer les enfants en toute sécurité.

Dès la rentrée 2016, l'entrée principale sécurisée des élèves devrait se faire rue Georges Clémenceau.

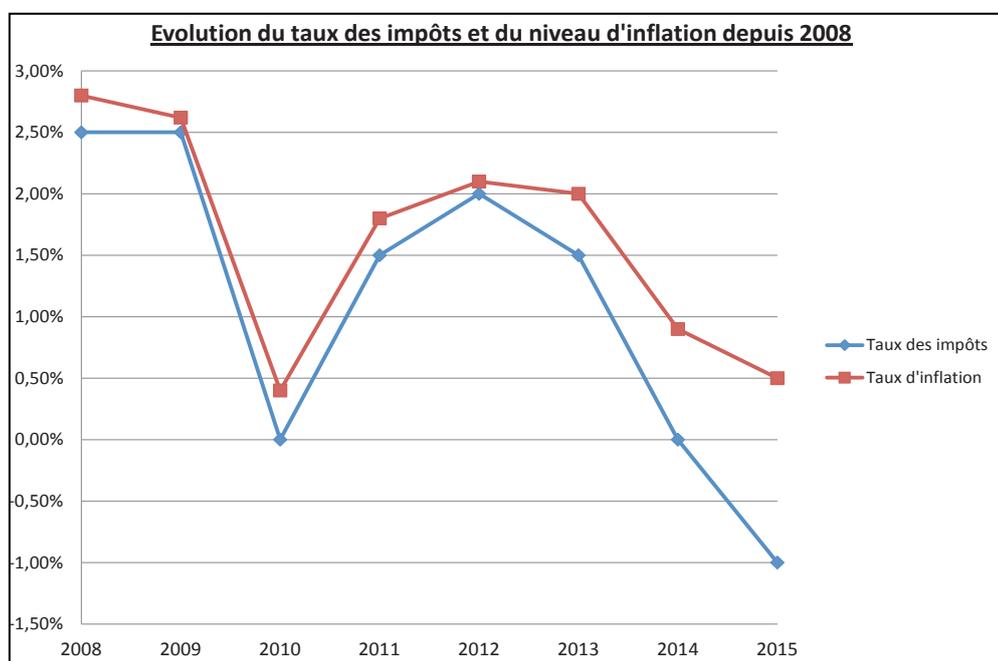
Montant des travaux : 1,3 millions €

FINANCES



Le Budget pour 2015 respecte les engagements pris par l'équipe municipale majoritaire lors des dernières élections et pour la durée de son mandat, à savoir :

Baisse des taux communaux de 1 % par an sur les 3 taxes (Taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti).

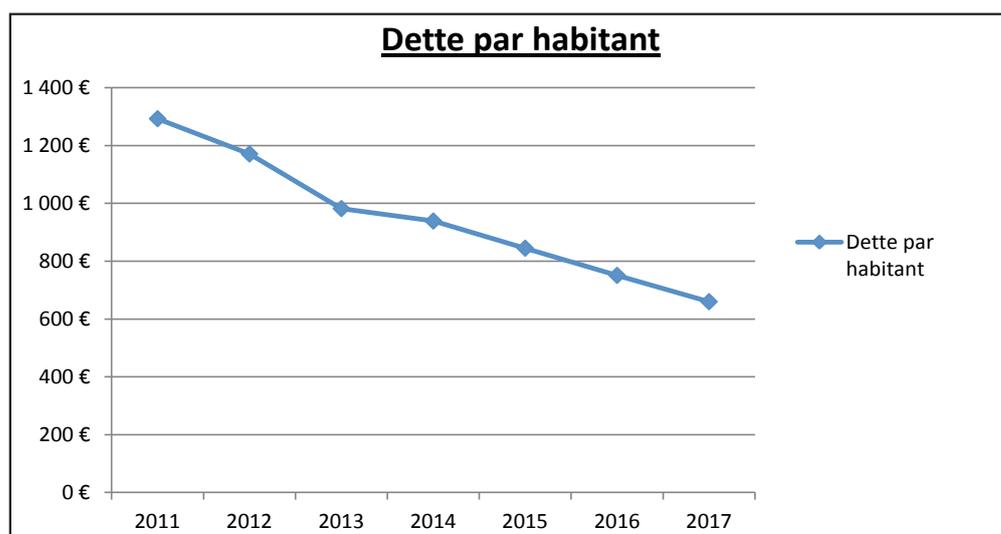
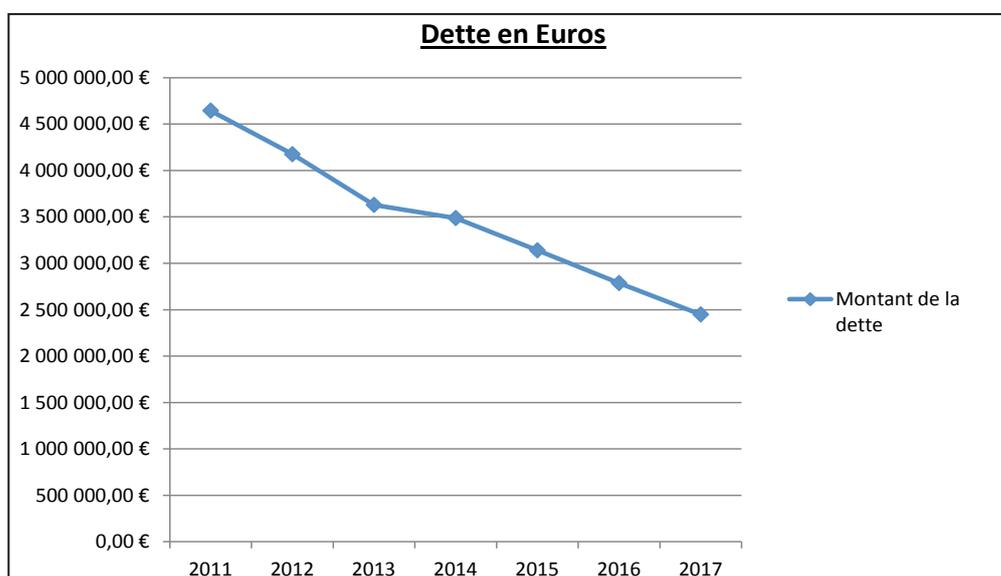


Maintien de l'investissement : malgré les contraintes exogènes qui viennent d'une manière récurrente menacer l'équilibre budgétaire de la commune, cette dernière doit demeurer un investisseur de premier plan. Elle doit continuer à soutenir les entreprises mais aussi tout le tissu économique de son territoire en contribuant ainsi au maintien des emplois.

La vocation de la commune est avant tout de concourir à la réalisation de programmes d'investissement.

Une priorité sera donnée aux investissements structurants qui doivent renforcer la compétitivité du territoire en termes d'infrastructures, de développement économique, de bien vivre et de bien être.

Maîtrise de l'endettement : dans le respect des normes et ratios conseillés aux collectivités.



Poursuite de notre politique de rigueur de gestion : qui nous a permis et nous permettra de baisser nos charges de fonctionnement mais aussi de dégager une part d'autofinancement pour nos investissements. La mise en place de différents tableaux de bord, véritables outils de pilotage et d'aide à la décision ont accompagné cette politique avec efficacité (constat en temps réel de dysfonctionnements et de dérives sur les consommations énergétiques). Ce budget est à l'image des budgets précédents malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement mais aussi des différentes subventions.

Il affiche une volonté politique « d'aller de l'avant », dans un souci de cohérence avec les besoins et les attentes de nos administrés mais aussi avec les évolutions générées par diverses réformes en cours (ex : loi NOTRe = Nouvelle réforme territoriale de la République).

Il est le fruit d'un travail en équipe d'élus responsables, gestionnaires, afin d'anticiper et de préparer au mieux notre commune aux défis de demain.

ENSEIGNEMENT

Rentrée 2015 - 2016

Aménagement des rythmes scolaires des classes maternelles et primaires

Mis en place depuis un an, les rythmes scolaires seront reconduits à la rentrée 2015 - 2016, avec quelques aménagements afin d'être parfaitement en phase avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT) décidé par le gouvernement.

Le PEDT a pour principal objectif le bien-être et l'épanouissement des enfants. Il permet de bonnes conditions d'apprentissage, formalise l'organisation des différents temps de la journée entre le temps scolaire et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le PEDT et les TAP sont organisés et encadrés par les

agents de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Après un bilan réalisé sur cette première année de mise en place, les élus, les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les agents ont mené une réflexion sur les plannings en décidant d'y apporter quelques changements mineurs pour la rentrée 2015 - 2016.

Les horaires d'arrivée du matin et de sortie du soir restent identiques. Les modifications portent sur la pause déjeuner et la répartition des heures de classes et des TAP.

Rentrée 2015 - 2016 Planning

École Maternelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Temps scolaire	8h30 - 12h00		8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Pause déjeuner	12h00 - 14h00			12h00 - 14h00	
TAP	14h00 - 14h45			14h00 - 14h45	
Temps scolaire	14h45 - 16h30			14h45 - 16h30	14h45 - 16h00
Garderie					16h00 - 16h30

École Primaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Temps scolaire	8h30 - 12h00		8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Pause déjeuner	12h00 - 14h00			12h00 - 14h00	
Temps scolaire	14h00 - 15h30			14h00 - 15h30	14h00 - 16h00
TAP/Garderie	TAP 15h30 - 16h30			TAP 15h30 - 16h30	Garderie 16h00 - 16h30



Ces Temps d'Activités Périscolaires resteront gratuits pour l'année scolaire 2015 - 2016 : c'est une volonté du Conseil Municipal.

L'inscription aux activités s'effectue au début de chaque période.



Cantine et garderie : pas d'augmentation de tarifs !

Début 2015, le Conseil Municipal a voté le maintien pour l'année des tarifs de la cantine scolaire (inchangés depuis 8 ans) et de la garderie périscolaire, afin de tenir compte des réalités économiques actuelles sur les charges des familles.



Démontage de l'antenne relais à proximité de l'école maternelle

Après de longs mois de tractations et de demandes répétées auprès de l'opérateur de téléphonie, l'antenne relais implantée à proximité de l'école maternelle a finalement été démontée.

COMMERCE, FOIRES, ARTISANAT

La concertation au centre de la stratégie

La réalisation d'une étude sur l'appareil commercial Objatois et sur le marché du dimanche matin, décidée par la municipalité et réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, a confirmé les difficultés du contexte économique actuel et mis en exergue les forces et les atouts d'Objat.

Suite au rendu de cette étude, la municipalité a réuni à deux reprises, tous les acteurs économiques Objatois : commerçants sédentaires et non sédentaires, artisans, entreprises et professions libérales à des réunions d'échanges et de concertation.

Ces réunions ont rassemblé près de 150 acteurs économiques, auxquels le Maire, Philippe VIDAU, a présenté la stratégie économique de la commune. Riches en échanges, dialogues et propositions, ces réunions ont réaffirmé la volonté de la municipalité d'accompagner et de fédérer le tissu économique et c'est sans tabou que Philippe VIDAU a répondu aux questions et interrogations.

Dans le même esprit, des réunions thématiques se sont



déroulées avec les responsables des banques, des assurances, des cabinets comptables, des agences immobilières et avec le notaire de la commune.

Le développement économique est au cœur des priorités du Conseil Municipal. La chargée de mission en développement local - manager de ville a pour objectif de proposer des pistes afin d'améliorer, de développer l'offre commerciale, de valoriser et promouvoir l'image de la ville.

Si la collectivité doit être un « facilitateur », elle accueille néanmoins toutes les initiatives privées ou associatives.

Le développement économique est l'affaire de tous !

La commission extra-municipale des foires et marchés au travail

Composée de commerçants non sédentaires, sédentaires et d'élus, cette commission permet de travailler en synergie avec les représentants des corporations afin de garantir une parfaite coordination des actions.

Son rôle est de travailler sur les questions relatives au marché du dimanche matin, de donner un avis consultatif sur l'attribution des emplacements, de sensibiliser les exposants à la promotion et la valorisation des produits du terroir. Elle travaille également à l'établissement d'un plan du marché pour permettre la mise en valeur des étals et la réorganisation en fonction des saisons.

Face aux problèmes récurrents de stationnements, la commission a décidé de matérialiser par des panneaux les parkings de l'Esplanade et du Foirail désormais réservés exclusivement aux commerçants non sédentaires,

le dimanche matin de 5 h à 13 h, permettant ainsi de libérer les autres parkings pour les clients.



Nouvelle activité

Danse de salon

Les amateurs de valse, tango, rock, cha-cha-cha, paso doble, rumba, salsa peuvent désormais apprendre à danser au sein de l'association Les Amis d'Objat. Les cours s'adressent à tous, petits et grands, seul ou en couple, quel que soit le niveau.

Ils se déroulent dans une ambiance chaleureuse, conviviale et détendue, tous les mercredis, à partir de 20h30, dans la salle d'activités du gymnase du Collège Eugène Freyssinet, avenue Jules Ferry.

Après une pause estivale en Juillet - Août, les cours reprendront le mercredi 16 septembre 2015. Renseignements : 06 16 04 08 75



Sports

Graines de champions

Le forum des associations se déroulant tous les 2 ans, la municipalité distinguera à la salle d'honneur de la Mairie le 5 septembre prochain ses « Graines de Champions », les jeunes sportifs âgés de moins de 18 ans ayant obtenu des résultats sportifs significatifs dans diverses disciplines.

Manifestations sportives



Randonnée de la Pomme du Limousin 2015

Organisée tous les 2 ans par le CTO (Cyclo Tourisme Objatois), en partenariat avec la municipalité et pour la 1^{ère} année avec Rand'Objat, la randonnée de la pomme du Limousin se déroulera le dimanche 6 septembre 2015 au départ d'Objat. Elle permet de découvrir les paysages de moyenne altitude et les joyaux architecturaux de notre région.

Cette randonnée s'adresse à tous les niveaux et propose 3 circuits de différentes distances dans 3 disciplines : vélo route de 140, 90, 60 km - VTT de 60, 40, 20 km - randonnée pédestre de 30, 20 et 12 km.

» Plus d'informations sur rando-pomme.objat.com »

Tournoi International Handball Juniors "Move Your Hand"

L'association Move Your Hand organise, en partenariat avec la municipalité, son 2^{ème} Tournoi International Handball Juniors à Objat, du 2 au 5 Juillet prochain, qui réunira 9 nations et 300 compétiteurs.

Ce Tournoi International Handball Juniors comporte 2 compétitions : garçons et filles. Les clubs féminins et masculins d'Allemagne, Espagne, Islande, Maroc, Roumanie, Côte d'Ivoire, Serbie, Monténégro et France (Nîmes et Objat renforcé par les meilleurs juniors limousins) ont d'ores et déjà confirmé leur venue.

» Plus d'informations sur fr-fr.facebook.com/MoveYourHand »



Championnat de France de sports de boule lyonnaise

Le Club de Boule Lyonnaise Objatois, en partenariat avec la commune, organise le Championnat de France Vétérans de boule lyonnaise, qui se déroulera du 11 au 13 septembre, Place Jean Lagarde, de 9h à 20h. Entrée gratuite.



CULTURE, ANIMATIONS

PEKIN à OBJAT : les estampes chinoises

Retour sur une exposition unique en France ...

Prêtées par le Musée des Arts de Pékin, 85 œuvres originales de cet art éphémère et traditionnel du Nouvel An chinois ont rencontré un vif succès auprès du public : plus de 600 visiteurs et 330 scolaires.

Les objectifs de cette exposition étaient de faire découvrir une tradition millénaire issue d'une culture lointaine et de proposer une activité pédagogique aux enfants : l'initiation à la réalisation d'estampes.

Elle a été rendue possible grâce à la volonté de la municipalité, avec l'aide de Mme Colette GOLFIER, conservateur territorial en chef du patrimoine honoraire, de M. Alain JOUFFRAY, directeur de l'ADRICCE (Agence de Développement des Relations Internationales et des Coopérations Culture Economie) et de nombreux bénévoles.

Cette manifestation a permis des échanges riches et chaleureux avec les deux délégations chinoises et plus particulièrement avec M. Lu HONGWEI, directeur pour l'Europe de l'APCE (Association du Peuple Chinois pour l'amitié avec l'Étranger).

La ville d'Objat a ainsi participé au développement des relations amicales et culturelles entre la Chine et la France.



Ils ont dit ...

« Très belle exposition ! Merci à Objat et aux organisateurs. La Chine à Objat, étonnant, non ? Bravo encore »

« Excellente idée d'avoir organisé cette exposition culturelle qui offre la possibilité de rencontrer un ailleurs de l'autre bout de la planète. Esprit d'ouverture ! Merci. »

« Très belle exposition. Je suis ravie de voir de si belles choses venues de si loin. Pékin à Objat, c'est magnifique ! Merci aux organisateurs qui prouvent que l'on peut être une petite ville ouverte au monde. »

Avis de visiteurs de l'exposition, Objatois et d'ailleurs, extraits du Livre d'Or

Pays d'Art et d'Histoire

2015 : année de l'art sacré

Organisée par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, la 4^{ème} exposition sur le thème de l'art sacré mettra à l'honneur l'église Saint Barthélémy d'Objat.

Le Pays d'art et d'histoire a ainsi organisé de nombreuses animations à Objat. Des animatrices sont intervenues dans les classes de CE2 et CM1, afin de réaliser des sorties-découverte sur le patrimoine local et un livret pédagogique intitulé « Raconte-moi Objat » à destination des enfants, disponible à la Mairie et l'Office du Tourisme.

Durant l'été, 30 participants, petits et grands, ont participé à un jeu de piste dans le centre ville d'Objat et ont achevé l'aventure au kiosque du parc municipal afin de découvrir leurs récompenses.

Des lycéens de l'Institut de Genech ont réalisé une visite guidée d'Objat, en retraçant l'histoire de la commune du Moyen Âge à nos jours. Enfin, le Pays d'art et d'histoire a été partenaire du « Lundi de l'habitat » organisé par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, la commune d'Objat, la Maison de l'Habitat et le CAUE de la Corrèze. Promenade commentée, expositions et permanences ont été proposées sur le thème : « Objat : histoire d'un siècle de maisons ».



Juillet - Août

Un festival d'animations estivales

L'été est là !

Après la Fête de la Musique qui a donné le coup d'envoi des animations estivales, un programme musical très varié vous attend tout au long de l'été. Ces spectacles, tous gratuits, vous sont proposés par la municipalité en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Les Estivales du Mercredi et les Concerts du Kiosque se déroulent en plein air, ou, en cas de mauvais temps, sous la Halle ou dans la Salle des Congrès.

Tous les mercredis

Les Estivales - Esplanade de l'Espace - Loisirs Jacques Lagrave - 21h

- 8 juillet Lous Companhons de la Borreia (folklore local)
- 22 juillet Lazy Buddies (blues, swing)
- 29 juillet Troupe Detelini (folklore international de Bulgarie)



Fête de la Musique

Marquant le début des festivités estivales, la Fête de la Musique s'est déroulée cette année, pour la 1^{ère} fois, sur 2 jours, avec de nombreuses animations : émission « l'accordéon en fête » animée en direct sur radio RGB, animations du marché par la Banda d'Objat et les Amis d'Objat, concerts de l'Ecole de Musique, de la Banda et prestation musicale de 50 batteries qui se sont produites en 2013 au Trocadéro à Paris.

5 août Top 80 (troupe Les crevettes musclées - années 80)



12 août WAZOO (folk festif auvergnat)



19 août Compagnie équinoxe avec le Temps des Copains



CULTURE, ANIMATIONS

Tous les vendredis

Concerts du Kiosque - Parc Municipal - 21h

26 juin Trio Claude Salmieri (Jazz et reprise de musiques de film)

17 juillet Dulcimer (musique traditionnelle irlandaise)



14 août Trio Bazar et Bémols (jazz manouche et reggae)



Du 11 au 14 juillet - Festivités du 14 juillet

NOUVEAUTÉ... NOUVEAUTÉ... NOUVEAUTÉ...

FETE DU LAC

Jeux pour petits et grands : murs d'escalade, balades à dos de poneys, jeux d'adresse, activités nautiques et sportives, parcours aventure, trampoline, aéromodélisme...

En plus des rendez-vous traditionnels qui jalonnent la fête du 14 juillet, le dimanche 12 juillet, toute l'après-midi, les commissions municipale et extra-municipale, avec l'aide de nombreux bénévoles, vous proposeront notamment « **LA FETE DU LAC** ».

Les autres animations se dérouleront les 12, 13 et 14 juillet. Un feu d'artifice clôturera cette fête le 14 juillet.

ATTENTION

EXCEPTIONNELLEMENT le concours de pêche est avancé au samedi 11 juillet matin.

Du 21 au 24 août - Fête votive

La fête votive annuelle d'Objat se déroulera du 21 au 24 août et réunira, comme chaque année, des attractions foraines dans le centre ville durant toute la durée des festivités.

Pour les sportifs, rendez-vous le 21 août, à partir de 19h00, pour les 10 km d'Objat et le 22 août à 18h00 pour le match de rugby.

Outre les prestations de la Banda et des Amis d'Objat, de nombreuses nouveautés sont inscrites au programme de cette année : défilés de véhicules insolites et musicaux, animations déambulatoires et, en soirée un spectacle de feu place de la Mairie le 22 août.

Le point d'orgue de ces festivités sera le traditionnel feu d'artifice au stade le 23 août.



Programme complet de ces animations sur www.objat.fr

Cimetière

Travaux de reprise de concessions achevés

Les travaux de reprise des concessions en état d'abandon, consignées dans l'arrêté du 27 novembre 2013 sont terminés. Les reliquaires ont été déposés dans un ossuaire communal (bloc G allée U 16 - 17). Il s'agit de 132 concessions représentant 204 places qui seront mises à la disposition des demandeurs courant juillet.

Montant des travaux : 96 500 €

Informations complémentaires à l'accueil de la Mairie : 05 55 25 81 63



Eglise Saint-Barthélemy

Réalisation de la dernière tranche de travaux

La dernière tranche du projet de restauration complète de notre église a débuté le 18 mai et s'achèvera le 13 novembre 2015. Les travaux consistent à rénover les murs, les voûtes, les vitraux, le mobilier et à modifier le chœur. Durant cette période, l'église sera totalement inaccessible. Les offices (messes, mariages, enterrements) seront célébrés dans des églises gérées par la paroisse d'Objat. Nous présentons toutes nos excuses aux paroissiens pour la gêne occasionnée.

Montant des travaux : 360 000 €

Informations complémentaires au presbytère : 05 55 25 08 82



TRAVAUX

Assainissement

L'assainissement Route de Bridal désormais opérationnel

Relevant de sa compétence depuis janvier 2014, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a effectué les travaux d'assainissement en eaux usées sur la route de Bridal. La commune a réalisé, à sa charge, le revêtement de la chaussée pour un meilleur confort des riverains.

Montant des travaux : 220 000 €

Informations complémentaires pour les raccordements au réseau d'assainissement auprès des services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : 05 55 74 70 15



Routes

Poursuite des travaux d'entretien de nos routes communales

Soumise à rude épreuve, notre voirie nécessite une attention toute particulière. Depuis plusieurs années, la municipalité a entamé un programme de réfection de nos routes communales.

Après la rue Jean Buffière fin mai et la route de la Constantinie en juin dernier, les travaux de remise en état se poursuivront au début de l'été sur la route des Chèzes, l'impasse des Maisons Hautes et la route de la Rouchonie. Ces portions feront l'objet d'une réparation « au point-à-temps », technique à base de bitume et de gravillons permettant de réparer la chaussée là où elle a subi des dégradations de surface.

Stationnement

Une course rapide ? Une place 20 minutes !

9 places « 20 minutes » ont été matérialisées en rouge dans le centre-ville. Elles ont pour objectif de fluidifier le stationnement sur des emplacements proches de commerces à trafic dense à certaines heures (pharmacie, presse, boulangeries, tabac, etc...).

RAPPEL : automobilistes, pensez à laisser les trottoirs aux piétons pour leur SECURITE. Merci !



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Entretien des espaces verts

Préservation de la biodiversité par l'adoption de la tonte raisonnée

Dans le cadre de la réalisation de son Agenda 21, la commune a décidé d'entretenir différemment ses espaces verts, par la mise en place de la tonte raisonnée permettant de respecter la nature et la biodiversité.

Cette technique propose ainsi que certains espaces soient laissés en prairie naturelle, qui seront fauchés à maturation, afin de conserver une plus grande variété de paysages et des refuges pour la faune.

En effet, ces prairies naturelles contiennent de nombreuses variétés de fleurs sauvages, comme la marguerite, le bleuet, la carotte sauvage, le trèfle, le lotier, l'orchidée sauvage, le lychnis et favorisent le développement des espèces mellifères pour les insectes pollinisateurs (abeilles notamment).

Ces espaces se ressèment naturellement par la dissémination des graines et permettent le développement des zones refuges pour la faune.

Cette pratique s'accompagne également d'une augmentation du taux de végétalisation et d'une diminution de l'emploi de carburant par la diminution des tontes.



Espace-Loisirs Jacques Lagrave

Remise en eau du plan d'eau



Après une mise en assec* hivernale, les vannes du plan d'eau ont été ouvertes fin mars, pour le remettre en eau.

Cette mise en assec, qui s'est déroulée sur plusieurs mois, avait pour objectifs :

- d'assainir par un renouvellement des eaux,
- de minéraliser les sédiments par processus naturel,
- d'accélérer cette minéralisation par un ajout de chaux vive en granulés,

- de détruire les espèces nuisibles telles que les poissons-chats et les écrevisses américaines,
- d'enlever les débris et détritiques divers accumulés au fil des ans,
- de contrôler et d'assurer la maintenance des ouvrages d'alimentation et de vidange.

Durant la durée de mise en assec du plan d'eau, un nettoyage général de la végétation a été effectué par le service des espaces verts sur l'Espace-Loisirs. Les îles situées au milieu du plan d'eau ont également été nettoyées, les arbres rabattus et les ronces coupées. Des herbes et des petits buissons ont été laissés pour la protection de la faune.

Deux arbres dangereux ont été abattus dans le parc et l'Espace-Loisirs. Ils ont retrouvé une seconde vie, en étant installés autour de l'espace de jeux pour enfants. Ils peuvent ainsi servir de bancs, de jeux, de supports pour les sportifs, etc.

Après coupe et élagage des arbres dangereux, deux chênes pédonculés (espèce autochtone) ont été replantés au parc et deux chênes rouges d'Amérique, autour du terrain de boule lyonnaise, dans l'Espace-Loisirs.

L'assec a ainsi permis de retrouver un plan d'eau attrayant pour tous.

*Assec : technique de gestion des étangs et plan d'eau qui consiste à vider les eaux pour réaliser des opérations d'entretien.

JUMELAGE ET CADRE DE VIE

Cadre de vie

Accueil des nouveaux arrivants sur la commune

Une cinquantaine d'Objatois ont répondu présent à l'invitation de la commune le 14 mars dernier à la salle d'exposition de la Mairie, pour la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, organisée pour faciliter l'adaptation des nouveaux venus à Objat.

Cette sympathique manifestation s'est terminée par la remise de documentation. Un vin d'honneur a été servi dans une ambiance conviviale.



Vous venez d'arriver sur la commune ?

Faites-vous connaître auprès de notre service Accueil à la Mairie ou via notre formulaire Internet sur www.objat.fr/vivre-a-objat/nouveaux-arrivants.

Nous aurons le plaisir de vous convier à la réception des nouveaux arrivants.

Jumelage

Des collégiens allemands à la découverte de notre région



Les collégiens d'Heilsbronn, ville jumelée avec Objat, ont séjourné en Corrèze, grâce à l'échange organisé depuis plusieurs années par les professeurs d'allemand et les collèges d'Objat et d'Heilsbronn. Durant leur séjour, ils ont pu découvrir les sites touristiques majeurs de notre région et suivre les cours dans les établissements scolaires d'Objat et d'Allasac.

Pour clore ce séjour, la délégation de ces jeunes collégiens a été reçue par les élus, le 22 mai, dans la salle d'honneur de la Mairie d'Objat.

Développement durable

Une semaine de sensibilisation au développement durable

Afin d'informer et initier petits et grands au développement durable, Objat a participé à la semaine européenne qui lui était consacrée du 30 mai au 5 juin, avec des animations qui se sont déroulées du 1^{er} au 5 juin.

Différentes animations et activités ont été proposées à un public varié : enfants de l'école maternelle et élémentaire, élèves du Collège et du Lycée Horticole de Murat et adultes intéressés.

Alain PEPIT, professeur responsable des espaces verts au Lycée Horticole, a ouvert la semaine avec une intervention sur les solutions alternatives aux pesticides et sur la tonte raisonnée. Bernard Sarraire, bénévole, accompagné de Thierry Chavant, Responsable des Services Techniques de la mairie, a fait une démonstration de traction animale avec sa jument (fauchage et débardage).

Des nichoirs fabriqués en amont ont été mis en place par les enfants du centre de loisirs.

Au côté de Laurent BROUSSOU, agent communal, les enfants ont procédé à un lâcher de larves de coccinelles et à la mise en place « d'hôtels à insectes ».

Fabien LEROUX, agent communal, a fait découvrir l'Arboretum et reconnaître les différentes essences présentes.



MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le multi-accueil « Pomme d'Api » désormais géré par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive



Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a en charge la compétence « Petite Enfance ». Elle gère ainsi toutes les structures multi-accueil situées sur son territoire, dont le multi-accueil « Pomme d'Api » d'Objat.

Qu'est ce que cela change pour vous ?

Le personnel reste le même. Les tarifs ont été harmonisés et restent fixés sur le barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Les inscriptions :

- Pour l'accueil régulier : faire la demande par courrier à M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, 1 avenue Léo Lagrange, 19 100 Brive la Gaillarde,

- Pour l'accueil occasionnel : s'adresser au multi-accueil d'Objat, pour remplir une fiche de pré-inscription.



Nombreuses activités à l'accueil de loisirs « l'île aux aventuriers »

Les enfants fréquentant le centre de loisirs sont partis pendant les vacances de février à la station du Lioran pour un séjour de quelques jours au cours duquel ils ont pu faire du ski, se promener en raquettes et faire de la luge. Les plus jeunes enfants ont rejoint les plus grands, âgés de 9 à 12 ans, pour une journée commune. Une trentaine d'enfants a ainsi pu goûter aux joies de la neige sous le regard vigilant des animateurs.

Pendant les vacances de printemps, diverses activités ont été proposées aux enfants, parmi lesquelles : une journée d'équitation à Chabrignac et une animation « laser game ».

Nouveauté

La Parent'aise, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Mis en place par la commune en partenariat avec Familles Rurales, la CAF et la MSA, le lieu d'Accueil Enfants-Parents « la Parent'aise » a ouvert ses portes, le 2 avril dernier, dans les locaux de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

C'est le 2^{ème} en Corrèze après celui de Larche. La Parent'aise est un espace dédié aux jeunes enfants (5 ans maximum), accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent. Privilégiant l'écoute et les échanges, ce lieu favorise la solidarité, rompt l'isolement des mamans et joue un rôle de socialisation.

Deux animatrices sont présentes pour accueillir et répondre aux éventuelles questions.

Ouverture :

Mardi - Jeudi de 9h à 12h

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse - Objat

Accueil gratuit sans inscription ni réservation

Anonymat respecté



Retour sur un début d'année riche en animations

Après les deux spectacles sur la Chine en février, le 1^{er} Festival « Bibliotour » a présenté le groupe Lily and Co à Objat mi-mars et a connu un vif succès.

Le 3^{ème} Salon du livre jeunesse « OBJ'ADORE LIRE » organisé par l'association « les P'tits P.O.I.S. du Livre », en partenariat avec la commune et avec le concours d'EDF, a permis à un millier de personnes de rencontrer des auteurs et illustrateurs renommés.

Enfin, le 29 mai, Objat participait pour la première fois au Festival « Coquelicot ». Victor COVA CORREA a su captiver un bel auditoire par ses contes, histoires et chansons.



CARTE DE LECTEUR ET ATELIERS GRATUITS

Reprise des animations à la médiathèque début septembre

Après l'été, vous retrouverez régulièrement dans votre médiathèque, les ateliers pour adultes et pour enfants : apéro-lecture, lectures gourmandes, jeunes pousses de lecteurs, ateliers philo, conférences... avec de nouvelles animations mais aussi de nouveaux rendez-vous avec une équipe renforcée de bénévoles et d'intervenants extérieurs.

Rendez-vous à noter d'ores et déjà dans vos agendas : ateliers gratuits et exposition d'œuvres textiles par Anneli JARRIGE-HANSEN à la salle d'exposition de la Mairie du 26 septembre au 3 octobre 2015. La Médiathèque participera en octobre à l'opération Bibliothèque en Fête lancée par la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Renseignements :

Médiathèque d'Objat - Tél : 05 55 25 26 77

Programme des animations disponibles, dès la rentrée, à la médiathèque ou sur www.objat.fr



Nouvelles attractions autour du plan d'eau de l'Espace-Loisirs

Véritable pôle d'attraction pour la commune, l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave est un lieu de détente offrant, sur un même site, de nombreuses activités de loisirs, pour tous les âges.

Le site propose des structures pour les jeunes (jeux, skate parc, terrain multisports, ferme et une tyrolienne remise en service par la commune après des actes de vandalisme), de nombreux terrains pour les amateurs de pétanque et de boule lyonnaise, un centre aqua-récréatif, un plan d'eau pour la pratique de la pêche, une voie verte pour les promeneurs et un espace restauration récemment ouvert.

L'espace, qui s'enrichit régulièrement de nouvelles attractions, propose en nouveauté cette année des promenades en bateaux électriques sur le plan d'eau.

L'activité touristique est assurée par la présence du village de chalets et par l'aire de camping-cars plébiscitée par les camping-caristes et les médias, sans oublier les nombreuses animations organisées

autour de l'Espace-Loisirs tout l'été.

De nouveaux projets (mini-golf, espace fitness, parcours santé) sont à l'étude pour compléter l'offre existante.



Ouverture estivale du centre aqua-récréatif

Le centre aqua-récréatif ouvre ses portes pour l'été :

- Les deux derniers week-end de juin,
- Tous les jours en juillet et en août.

Tarifs 2015

Adultes 3,90 € ■ Enfants ≤ 18 ans 2,20 €

Renseignements sur www.objat.fr



RÉTROSPECTIVE : TEMPS FORTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

Succès pour le 3^{ème} salon du livre jeunesse « OBJ'ADORE LIRE » organisé en avril par l'association « les P'tits P.O.I.S. du Livre » en partenariat avec la municipalité et avec le concours d'EDF. Illustrateurs et auteurs sont intervenus la veille dans les classes maternelles, élémentaires, au collège et dans les écoles environnantes.



10^{ème} édition le 31 mai de la fête des petits pois sur l'Esplanade de l'Espace-Loisirs. Défilé d'attelages, exposition de matériel (trieuse à petits pois), recettes, dégustations, promenades en calèches, animations musicales, sans oublier la vente de petits pois. Ce marché a lieu le dernier dimanche de mai.



Moment de détente et de rires au théâtre, en février, pour la pièce « Madame est sortie », interprétée par Maurice RISCH et les comédiens de « Lucioles ».



19^{ème} édition du festival de contes « COQUELICONTES » organisé en mai à la médiathèque, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de prêts.



RÉTROSPECTIVE : TEMPS FORTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

3^{ème} édition des Joutes Ludiques en mai, le festival des jeux d'Objat, qui a réuni des éditeurs et créateurs de jeux de toute la France et de Corrèze, pour permettre de découvrir l'univers des jeux pour tous les âges.



Enorme succès pour le 20^{ème} anniversaire de la fête du pain organisée en mai par la Fédération Départementale de la Boulangerie place du Foirail. Petits et grands ont pu découvrir le métier de boulanger, la fabrication de la farine et le pain sous toutes ses formes. Rendez-vous pour une nouvelle édition l'année prochaine.



Rendez-vous incontournable au cinéma, cet hiver, pour de nombreux habitués. Une sélection de qualité et une affiche variée pour satisfaire et toucher tous les publics.



OBJAT SE SOUVIENT !



Cérémonie du 19 mars 1962

Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie

Cérémonie du 8 mai 1945

70^e anniversaire de la victoire



Cérémonie du 26 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Le 8 mai 2015, à l'occasion de la cérémonie du 70^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, le colonel Patrice BELBEZIER a remis la Médaille Militaire à Monsieur Roger GERY, devant un public nombreux.



Né le 3 novembre 1936 à SEGONZAC, M. Roger GERY est appelé à l'activité en janvier 1957. Après une première affectation en Allemagne, il embarque pour l'Algérie en septembre 1957 et rejoint le 584^{ème} Bataillon du Train implanté dans le secteur difficile de Bou Saada (Sud Algérois). Le 9 juillet 58, il part avec son unité pour une mission de reconnaissance au piton du Kef Menaâ. Pris à partie par une force supérieure en nombre, l'accrochage dure près de six heures. Le peloton maintiendra les rebelles à distance mais comptera rapidement six morts dans ses rangs. A l'approche des unités de renfort, le peloton retrouve une certaine liberté d'action et le brigadier Roger GERY peut récupérer un fusil mitrailleur. Il inflige des pertes certaines aux rebelles et participe à la réduction du point d'appui ennemi aux côtés des légionnaires et des bérêts noirs. Pour cet acte de courage et de dévouement, le brigadier Roger GERY sera cité à l'ordre du Régiment et obtiendra la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze.

Nommé Maréchal des Logis puis Maréchal des Logis Chef, Roger GERY reprend le bateau à Alger pour regagner la France en mai 1959, après 28 mois de service.

Pour son parcours militaire et notamment pour son action au KEF MENAA, le Président de la République a attribué la Médaille Militaire à Monsieur Roger GERY. Cette médaille est la deuxième dans l'ordre protocolaire des décorations françaises.



Servir et agir pour l'avenir d'Objat

Le 23 mars 2014, vous nous avez fait confiance massivement pour gérer avec dynamisme et réactivité les affaires de notre belle commune.

Les trois engagements forts de notre projet 2014-2020, vous le savez, seront tenus.

- **Le premier, à savoir baisser les taux des impôts communaux de 1% a été décidé par le conseil municipal le 30 mars 2015 lors du vote du budget.**
- **Le deuxième est de faciliter l'arrivée de médecins généralistes et de médecins spécialistes dans le cadre d'un pôle santé.** Les démarches sont complexes et fastidieuses, les concertations diverses sont en cours et tous les clignotants sont au vert.
- **Le troisième est de bâtir des projets structurants.** Les recherches de subventions avec les soutiens de l'Agglo de Brive, du Département et de la Région Limousin sont un **travail permanent et indispensable**, et pour l'instant aucun obstacle n'apparaît.

Malgré la baisse insupportable des dotations d'Etat (- 30%, soit - 260 000 Euros), malgré la mise en place des rythmes scolaires, malgré la nouvelle taxe transport, nous maintiendrons le cap et nous serons à la hauteur de votre confiance. Nous continuons à passer les dépenses « à la moulinette », nous faisons les choses autrement, nous adaptons notre fonctionnement avec des agents réactifs, qui eux aussi, n'hésitent pas à modifier leur comportement, leurs habitudes.

Nous affirmons notre envie et notre volonté, malgré le contexte économique actuel difficile, **de préserver et d'améliorer la qualité de vie des Objatois.**

Nous nous sommes également engagés à respecter la parole donnée, à privilégier l'écoute et l'échange, le dialogue, la concertation et la solidarité.

NOTRE POLITIQUE À NOUS, C'EST AVANT TOUT OBJAT !

Objat, le Nouvel Elan

Nous sommes aujourd'hui dans une phase intermédiaire, dans l'attente, à la fois, de la mise en place de la Grande Région et que la Grande Agglo puisse efficacement se structurer pour donner une cohérence au développement de notre bassin de vie.

Ces évolutions institutionnelles ne manqueront pas d'avoir des conséquences sur l'essor de notre ville. Dans ce contexte, nous devons déterminer rapidement ce que pourraient être, à l'avenir, nos potentialités de développement économique et être très vigilants à préserver notre positionnement de pôle structurant, notamment, en améliorant l'accès et l'aménagement de notre centre-ville et en contribuant à maintenir ou à renforcer notre réseau commercial, notre offre de santé et nos animations ludiques ou culturelles.

Tout en respectant ses engagements, la Municipalité devra s'interroger sur la hiérarchisation et la pertinence du calendrier de mise en œuvre des investissements qui devront être engagés lors de la mandature.

Réglementation

Brûlage des déchets verts

L'interdiction de brûlage des déchets verts résulte d'une réglementation nationale, issue du Grenelle de l'Environnement (décret du 11 juillet 2011).

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos difficultés et interrogations face à cette interdiction, notamment si vous êtes propriétaires de terrains, de bois, de champs ou de vergers qui ne sont pas situés à proximité des habitations.

Afin de prendre en compte ces contraintes locales, le préfet de la Corrèze a décidé d'adapter cette règle d'interdiction par arrêté préfectoral du 7 avril 2015. Il autorise :

- Le désherbage thermique,
- Le brûlage des déchets végétaux résultant de l'obligation de débroussaillage : ces déchets sont ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières dont le brûlage est autorisé,
- Le brûlage des végétaux enlevés autour des étangs,
- Le brûlage des déchets végétaux produits sur des parcelles de terrain (bois, champs, vergers...) non attenantes à l'habitation ; cependant, le brûlage des déchets végétaux issus des enclos d'habitation reste interdit tout au long de l'année,
- Le brûlage pour raison prophylactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites.

Des alternatives existent. Les tontes de pelouse et les feuillages peuvent être compostés sur place. Les branchages broyés peuvent servir au paillage.

La déchetterie accueille également les déchets verts.

SIRTOM/Ordures ménagères

Jours de collecte lors des jours fériés

Si votre jour de collecte tombe un jour férié, la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

Si le jour férié est un lundi ou un mardi, votre collecte est reportée au mercredi suivant.

Si le jour férié est un jeudi ou un vendredi, votre collecte est avancée au mercredi précédent.



SIRTOM/Déchetterie

Horaires d'ouverture

Lundi	9h - 12h / 14h - 18h
Mardi	9h - 12h
Mecredi	9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h
Renseignements :	05 55 25 61 24



Vacances

Pensez à mettre à jour carte d'identité et passeport !

Vous partez prochainement en vacances ? Pensez à faire renouveler sans tarder votre carte d'identité et votre passeport arrivés à expiration, au service accueil de la Mairie.

Identité visuelle



Une marque unique aux 49 communes de l'Agglo

Mise en place par l'Office de Tourisme Intercommunal, une nouvelle identité touristique locale, commune aux 49 communes adhérentes de l'Agglo, se décline désormais à partir de la marque « Brive, 100% Gaillarde » qui a déjà fait ses preuves depuis 6 ans. L'ambition est de promouvoir et développer l'attractivité de notre territoire en s'appuyant sur les atouts des 49 communes. Objat a décidé d'adopter cette nouvelle marque qui sera déclinée sur tous ses documents sous « Objat, 100% gaillarde ».

Communication

Objat, tout est là !

Une campagne de communication mettant en valeur l'offre économique, touristique et culturelle de la commune sera présente sur les panneaux d'entrée de ville durant toute l'année 2015.



JUIN	12 au 28 juin :	2 ^{ème} biennale Couleurs et Mouvements
	26 juin :	Concert du kiosque - Trio Claude Salmieri (Jazz et reprises de musiques de film) Parc Municipal - 21h
JUILLET	2 au 5 juillet :	Tournoi International Handball Juniors « Move your hand »
	8 juillet :	Estivales du Mercredi - Lous Companhons de la Borreia (folklore local) Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave - 21h
	11 juillet :	Concours de pêche (matin)
	12 juillet :	Vide atelier Couleurs et mouvements - Fête du Lac (après-midi)
	13 juillet :	Concours de pétanque (après-midi) - Repas et soirée dansante des pompiers à la salle des Congrès
	14 juillet :	Fête nationale : - Défilé et cérémonie (matin) - Animation orchestre Week-End et tour de chant de Béatrice MARANI (soirée) - Feu d'artifice (tombée de la nuit)
	17 juillet :	Concert du kiosque - Dulcimer (musique traditionnelle irlandaise) - Parc Municipal - 21h
	19 juillet :	Festival de danses country - Parc Municipal
	22 juillet :	Estivales du Mercredi - Lazy Buddies (blues, swing) Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave - 21h
	29 juillet :	Estivales du Mercredi - Troupe Detelini (folklore international de Bulgarie) Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave - 21h
AOÛT	1 ^{er} et 2 août :	Marché des Confréries
	5 août :	Estivales du Mercredi - Top 80 (troupe Les crevettes musclées - années 80) Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave - 21h
	7 au 9 août :	Festival d'Accordéon - Parc Municipal
	12 août :	Estivales du Mercredi - WAZOO (folk festif auvergnat) Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave - 21h
	14 août :	Concert du kiosque - Trio Bazar et Bémols (jazz manouche et reggae) - Parc Municipal - 21h
	15 et 16 août :	Exposition Braque organisée par le Club du Braque Français - Parc Municipal
	15 et 16 août :	Manifestation Canine
	19 août :	Estivales du Mercredi - Compagnie équinoxiale avec le Temps des Copains Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave - 21h
	21 au 24 août :	Fête votive - 21 au 24 : Attractions foraines dans le centre ville - 21 : Course pédestre - 22 : Défilé de véhicules, banda d'Objat, Animations de rue par la Rosalie Orchestra, la Banda et Abrac'Echass, apéritif musical de la Banda à la Maison de retraite, match de rugby, spectacle de feu de la compagnie Abrac'Echass place de la Mairie - 23 : Animations du marché par la Banda, les Amis d'Objat et la compagnie Olinda, spectacle, concert, feu d'artifice - 24 : Concours de pétanque
	SEPT.	6 septembre :
11 au 13 septembre :		Championnat de France de Boule Lyonnaise – Place Jean Lagarde
28 sept. au 3 oct.		Exposition d'œuvres textiles
OCT.	12 octobre :	Bibliothèque en Fête - Médiathèque
	3 au 18 oct.	Quinzaine corse
NOV.	1 ^{er} novembre :	Cérémonie
	11 novembre :	Cérémonie place de la Mairie
DEC.	5 et 6 décembre :	Téléthon - Objat, ville de départ en Corrèze - Tour de chant de Nathalie MARCILLAC à l'Eglise
	Mi-déc.	Animations de Noël

AGENDA COMPLET DES MANIFESTATIONS SUR www.objat.fr

